

## Valneva présente ses résultats annuels 2014

Le Groupe annonce l'amélioration significative de son EBITDA et une forte réduction de sa perte nette, à données comparables

- Progrès significatifs vers la rentabilité avec l'amélioration de 63,9% de l'EBITDA et la réduction de la perte nette de 32,5%, en données comparables
- Hausse substantielle du chiffre d'affaires des produits commercialisés (EUR 28,1 millions en 2014) attendue en 2015, grâce à l'acquisition du vaccin Dukoral<sup>®</sup>
- Les études cliniques clés de Valneva, actuellement en phase II et II/III, franchiront une étape décisive fin 2015
- Une activité soutenue de signatures de contrats de licence pour la plateforme cellulaire EB66<sup>®</sup>, qui se confirme par les annonces récemment publiées

**Lyon (France), le 20 mars 2015** – Valneva SE (“Valneva”), société de biotechnologie parmi les leaders de l'industrie du vaccin humain et vétérinaire, publie aujourd'hui ses résultats financiers consolidés au 31 décembre 2014, un résumé des faits marquants pour la société sur l'année 2014 et ses perspectives pour l'année 2015. Les comptes publiés aujourd'hui ont été approuvés par le Conseil de Surveillance du Groupe réuni le 19 mars 2015 et ont été audités par les commissaires aux comptes. La version intégrale des comptes consolidés pour l'exercice 2014, notes incluses, est disponible sur le site internet de la société : [www.valneva.com](http://www.valneva.com).

**Thomas Lingelbach, Président et CEO et Franck Grimaud, Président et CBO de Valneva**, ont indiqué: “ Les succès qui ont marqué l'année 2014 nous rapprochent de notre objectif, devenir une société de biotechnologie parmi les leaders de l'industrie du vaccin. Notre stratégie est de rechercher de la performance financière en menant une politique d'investissements de R&D ciblée sur des candidats vaccins à potentiel tout en nous appuyant sur les profits générés par nos produits commercialisés ; la mise en œuvre de cette stratégie nous conduira vers l'autonomie financière. Nous prévoyons une année 2015 passionnante, marquée par la progression de notre chiffre d'affaires et des rendez-vous importants avec nos études cliniques en cours.”

### Perspectives 2015

- Objectif de chiffre d'affaires consolidé (subventions incluses) compris entre EUR 75 millions et EUR 85 millions : nette progression attendue grâce à la franchise Dukoral<sup>®</sup>, à l'infrastructure nordique de distribution de vaccins et à la poursuite de la croissance des activités historiques du Groupe (le chiffre d'affaires inclut les ventes de Dukoral<sup>®</sup> réalisées par le vendeur selon un accord cadre)
- Le chiffre d'affaires du vaccin IXIARO<sup>®</sup> pourrait atteindre environ EUR 30 millions
- Valneva devrait poursuivre son développement pour atteindre à terme l'équilibre financier, 2015 sera une année de transition avec l'intégration des activités

récemment acquises (le résultat 2015 pourrait être affecté par des éléments comptables liés à l'acquisition mais sans impact sur la trésorerie)

- Au cours des 12 prochains mois, Valneva disposera de nouvelles données cliniques importantes sur ses deux candidats vaccins contre le *Pseudomonas aeruginosa* (en phase II/III) et contre le *Clostridium difficile* (phase II) ; des développements cliniques ayant le potentiel de transformer la valeur de la société.

## Principales informations financières

(auditées)

En milliers d'euros	3 mois clos au 31 décembre		Exercice clos au 31 décembre,		
	2014	2013	2014	2013	2013 pro forma
<b>Chiffre d'affaires &amp; subventions</b>	13 113	11 640	42 429	35 991	43 684
<b>Résultat net de l'exercice</b>	(11 520)	(6 028)	(26 272)	(24 110)	(38 902)
<b>EBITDA</b>	(3 754)	(1 273)	(7 364)	(11 709)	(20 402)
<b>Trésorerie nette générée par l'activité</b>	(7 846)	1 131	(14 944)	(20 903)	n/a
<b>Trésorerie nette fin de période</b>	29 468	40 167	29 468	40 167	40 167

## Informations financières

(Note: Suite à la fusion entre Vivalis SA et Intercell AG, les activités d'ex-Intercell ont été incluses dans les résultats consolidés du Groupe à compter de la date de fusion effective, soit le 28 mai 2013. Les résultats financiers des exercices 2013 et 2014 ne sont, en conséquence, pas totalement comparables, puisque les résultats des activités d'ex-Intercell ne sont pris en compte pour l'exercice 2013 qu'à compter du mois de juin 2013. Les chiffres pro-forma donnés dans ce communiqué, qui comprennent les activités d'ex-Intercell au cours de l'exercice 2013 et excluent tout effet non récurrent lié à la fusion, ont été préparés à titre informatif. Pour toute question concernant les hypothèses retenues pour établir ces données pro-forma et la réconciliation en IFRS, se référer à la note 32 des comptes consolidés 2014 de Valneva disponibles sur le site internet du Groupe [www.valneva.com](http://www.valneva.com))

### Chiffre d'affaires et subventions

Le chiffre d'affaires, subventions incluses, de Valneva a progressé, passant de EUR 36,0 millions au cours de l'exercice 2013 à EUR 42,4 millions pour l'exercice 2014. A structure comparable, (prenant en compte le chiffre d'affaires et les subventions d'Intercell au cours des cinq premiers mois de l'exercice 2013 et le chiffre d'affaires et les subventions de Valneva depuis juin 2013), le chiffre d'affaires et les subventions sont en légère baisse à EUR 42,4 millions en 2014, comparé à EUR 43,7 millions en 2013. Cette baisse est principalement due à une diminution du chiffre d'affaires relatif aux collaborations et licences.

Les ventes du IXIARO<sup>®</sup>/JESPECT<sup>®</sup> se sont élevées à EUR 28,1 millions en 2014, elles étaient de EUR 27,2 millions en 2013 à structure comparable, ce qui représente une

croissance de 3,4% sur la période et ce, malgré le transfert à Novartis de la responsabilité des ventes de ce produit auprès de l'armée américaine. Ce transfert, effectué fin 2013, conduit Valneva à ne comptabiliser plus que les deux tiers du chiffre d'affaires réalisé auprès de l'armée américaine, contre 100% antérieurement

Le chiffre d'affaires provenant des collaborations et licences s'établit à EUR 8,8 millions en 2014 contre EUR 7,2 millions en 2013 en données historiques. Sur une base pro forma, le chiffre d'affaires des collaborations et licences a reculé, passant de EUR 10,8 millions en 2013 à EUR 8,8 millions en 2014. Le recul du chiffre d'affaires provenant de la technologie de lignée cellulaire EB66<sup>®</sup>, soit EUR 2,3 millions en 2014 contre EUR 3,7 millions en 2013, de même qu'un retrait constaté sur le chiffre d'affaires de la plateforme de découverte d'anticorps VIVA|Screen<sup>®</sup>, soit EUR 1,7 million en 2014 contre EUR 2,9 millions en 2013, en sont les principales raisons.

Les subventions ont totalisé EUR 5,5 millions sur l'exercice 2014, ce qui reste inchangé par rapport à 2013. Les subventions ont en effet représenté EUR 5,7 millions sur l'exercice 2013.

### **Résultat opérationnel et EBITDA**

La perte d'exploitation a augmenté, passant de EUR 20,9 millions en 2013 à EUR 23,8 millions en 2014. Sur une base pro forma, la perte d'exploitation a été réduite de EUR 8,7 millions pour s'établir à EUR 23,8 millions en 2014, comparée à EUR 32,5 millions en 2013. Cette amélioration de 26,8% est essentiellement due aux synergies de coûts et à la priorité donnée aux activités de R&D en lien avec la fusion, y compris l'économie réalisée par la cession de l'activité CMO, au cours du quatrième trimestre 2013.

Les coûts des produits et des services ont augmenté de EUR 0,6 million, passant de EUR 16,5 millions à la fin de l'exercice 2013 à EUR 17,1 millions pour l'exercice 2014. La marge brute du vaccin contre l'encéphalite japonaise a progressé, passant de 29,0% en 2013 à 44,7% en 2014. Sur une base pro forma, les coûts des produits et des services se sont réduits de EUR 2,9 millions, à EUR 17,1 million en 2014 à comparer à EUR 20,0 millions sur l'exercice 2013.

Les dépenses de recherche et développement (« R&D ») ont été de EUR 22,2 millions en 2014 à comparer à EUR 21,4 millions en 2013, en hausse de EUR 0,8 million. Sur une base pro forma, les dépenses de R&D ont reculé de EUR 8,5 millions. La baisse s'explique par un arbitrage sur les projets en cours, les synergies réalisées grâce à la fusion, les délais constatés sur l'avancement des études cliniques en cours ainsi que l'économie réalisée par la cession de l'activité de bioproduction sous contrat (CMO) finalisée au quatrième trimestre 2013.

Les frais généraux, administratifs et commerciaux ("SG&A") ont légèrement reculé à EUR 14,1 millions en 2014 contre EUR 14,7 millions pour l'exercice 2013. Sur une base pro forma, les frais SG&A ont reculé de 32% sur la base des EUR 20,8 millions

constatés en 2013. Le transfert de responsabilité pour l'approvisionnement de l'armée américaine en vaccins IXIARO® a induit une baisse des frais commerciaux en 2014, par rapport à 2013.

La dotation aux amortissements et dépréciations d'actifs a augmenté de EUR 7,0 millions, passant de EUR 5,4 millions au cours de l'exercice 2013 à EUR 12,3 millions au cours de l'exercice 2014. En 2014, une dépréciation d'actif d'une valeur de EUR 4,1 millions a été constatée sur l'activité anticorps, dans la continuité de la nouvelle orientation stratégique voulue pour cette activité.

L' EBITDA de Valneva s'est amélioré pour s'établir à EUR (7,4) millions sur l'exercice 2014, il était de EUR (11,7) millions sur l'exercice 2013. Sur une base pro forma, l'EBITDA s'est amélioré de manière significative à +63,9%, si on le compare à la perte de EUR (20,4) millions comptabilisée pour l'exercice 2013. L'EBITDA a été calculé en excluant la dotation aux amortissements et les dépréciations d'actifs, de la perte d'exploitation telle qu'elle est rapportée dans le compte de résultat consolidé établi selon les normes IFRS.

#### **Perte nette**

La perte nette de Valneva pour l'exercice 2014 s'établit à EUR (26,3) millions contre EUR (24,1) millions sur l'exercice précédent. Sur une base pro forma, la perte nette est en recul de 32,5%, à EUR 26,3 millions en 2014 contre EUR 38,9 millions sur 2013. Cette amélioration résulte des progrès réalisés grâce à la fusion et au programme de réduction des coûts.

#### **Flux de trésorerie et liquidités**

La trésorerie nette affectée aux activités opérationnelles a reculé de EUR 6,0 millions passant de EUR 20,9 millions sur l'exercice 2013 à EUR 14,9 millions sur l'exercice 2014. Cette amélioration résulte de l'effort mis en œuvre pour maîtriser les dépenses opérationnelles, toutefois les éléments sans impact de trésorerie tels les dépréciations d'actifs et les amortissements ont, eux, augmenté.

Le montant des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles (net des produits de cessions de ces actifs) a atteint EUR 2,0 millions sur l'exercice 2014 contre EUR 0,1 million sur l'exercice précédent.

La trésorerie générée par les activités de financement s'est élevée à EUR 5,3 millions sur l'exercice 2014, contre EUR 34,7 millions sur l'exercice 2013. Sur l'exercice 2014, la trésorerie nette provenant des activités de financement résulte essentiellement de l'augmentation de capital réalisée par l'utilisation d'une ligne de capital (Equity line) partiellement compensée par des remboursements d'emprunt. Sur l'exercice 2013, la trésorerie nette générée par les activités de financement provenait des produits nets résultant de l'augmentation de capital finalisée en juillet 2013.

### **Situation de trésorerie en fin de période**

Au 31 décembre 2014, la trésorerie nette s'élevait à EUR 29,5 millions contre EUR 40,2 millions en décembre 2013, dont EUR 28,9 millions de trésorerie et EUR 0,6 million de trésorerie affectée.

### **FAITS MARQUANTS DU GROUPE SUR L'ANNÉE**

**+ Valneva recentre ses activités pour devenir une société de biotechnologie intégrée spécialisée dans le vaccin : finalisation de l'acquisition du vaccin Dukoral® et création de BliNK Biomedical**

En février 2015, Valneva a finalisé l'acquisition de Crucell Sweden AB, comprenant les actifs et les autorisations liés au vaccin Dukoral® contre le Choléra et la diarrhée du voyageur causée par l'ETEC, ainsi que les activités de distribution de vaccins dans les pays nordiques. L'acquisition comprenait également des installations de production du vaccin situées à Solna (Suède). Les activités acquises ont généré un chiffre d'affaires de EUR 37,9 millions en 2013 et de EUR 36,4 millions en 2014, provenant à la fois de la vente du vaccin Dukoral® et de la distribution d'autres vaccins pour compte de tiers.

En janvier 2015, Valneva et la société britannique BliNK Therapeutics Ltd ont créé BliNK Biomedical SAS, une société privée spécialisée dans la découverte d'anticorps monoclonaux innovants. Valneva a apporté l'activité VIVA|Screen® à la société. Cette opération permet à Valneva de se concentrer uniquement sur la recherche, le développement et la commercialisation de nouveaux vaccins ; Valneva continuera à bénéficier de la technologie de découverte d'anticorps VIVA|Screen®, au travers de sa participation financière dans la nouvelle société.

**+ GSK devient un partenaire-clé stratégique pour Valneva, suite au rachat par GSK de l'activité vaccins de Novartis**

Le 2 mars 2015, GlaxoSmithKline (GSK) et Novartis ont annoncé la conclusion de leurs transactions, notamment celle relative à l'activité vaccins de Novartis (hors vaccins antigrippaux). Suite à la transaction, ont été en conséquence transférés à GSK les accords qui avaient été signés entre Novartis et Valneva à savoir, le partenariat de distribution du vaccin IXIARO®, les accords de développement clinique des candidats-vaccins de Valneva contre le Pseudomonas et contre le Clostridium difficile, ainsi que les titres de la société Valneva détenus par Novartis, soit environ 3 millions d'actions ordinaires et 2,7 millions d'actions de préférence. Valneva vient d'entamer des discussions avec GSK sur les différentes modalités qui le lient à son nouveau partenaire stratégique.

## PRODUIT COMMERCIALISÉ

### + IXIARO®/JESPECT®

Les ventes du vaccin IXIARO®/JESPECT® se sont élevées à EUR 28,1 millions en 2014, elles étaient de EUR 27,2 millions en 2013 à structure comparable. La progression de 3,4% à structure comparable s'explique principalement par la croissance du marché du voyageur et les livraisons à l'armée américaine. Le chiffre d'affaires a par ailleurs bénéficié d'un effet de change favorable.

Après ajustement comptable lié au transfert à Novartis de la responsabilité de la totalité des ventes de ce produit à l'armée américaine, les ventes réalisées en 2014 ont augmenté de 14.0% par rapport aux ventes 2013 pro-forma. Valneva ne comptabilise désormais que les deux tiers du chiffre d'affaires réalisé avec l'armée américaine, contre 100% antérieurement.

En avril 2014, Valneva a accordé au fabricant de vaccin Adimmune Corporation les droits exclusifs de commercialisation à Taïwan de son vaccin contre l'encéphalite japonaise. Selon les termes du contrat, Valneva livrera du vaccin en vrac à Adimmune, qui aura la responsabilité de la production finale et la commercialisation du produit.

Sur l'année écoulée, Valneva a enregistré les premières redevances sur les ventes du vaccin contre l'encéphalite japonaise réalisées par son partenaire Biological E en Inde, sous le nom commercial JEEV. Valneva prévoit une augmentation progressive des redevances sur les ventes de Biological E, notamment suite à la pré-qualification du vaccin par l'Organisation mondiale de la santé (WHO), une étape clef pour la distribution du vaccin dans les pays en voie de développement.

Grâce à ses efforts accrus de sensibilisation à la maladie et un renforcement de ses actions marketing, Valneva anticipe une poursuite de la croissance des ventes à deux chiffres du vaccin et devrait enregistrer un chiffre d'affaires autour de EUR 30 millions en 2015. La conjonction du nouvel accord avec Adimmune, de l'augmentation des revenus provenant des redevances sur les ventes de Biological E. en Inde et des modifications récentes apportées au principal accord de distribution du Groupe devrait ainsi permettre à Valneva d'améliorer de façon significative la rentabilité de son produit à moyen terme.

## PROGRAMMES R&D

### + **Candidat vaccin contre le Pseudomonas aeruginosa : bonne progression du recrutement des patients pour la poursuite de la phase II/III. Les résultats préliminaires sont attendus fin 2015 / début 2016**

Le recrutement de nouveaux patients pour l'essai pivot d'efficacité de phase II/III, dont le Groupe a annoncé la poursuite fin mars 2014 suite à une analyse intérimaire, se poursuit tel qu'anticipé. En complément des 394 patients déjà enrôlés dans l'étude, le Groupe a entamé le recrutement de 400 nouveaux patients en unité de soins intensifs

sur un total de 40 sites. Valneva envisage également la possibilité d'augmenter la taille de l'étude si nécessaire. Les résultats préliminaires sont attendus fin 2015 / début 2016.

**+ Candidat vaccin contre le Clostridium difficile: les données de phase II sont attendues à la fin 2015**

En décembre 2014, Valneva a annoncé le lancement de l'essai clinique de Phase II de son candidat vaccin prophylactique VLA84 contre le Clostridium difficile (C. difficile). L'étude de Phase II (VLA84-201) porte sur 500 volontaires sains âgés de 50 ans et plus. Cette tranche d'âge représente la population cible pour un vaccin contre le C. difficile car le risque de contracter cette maladie liée à une infection augmente avec l'âge. L'étude randomisée, contrôlée par placebo, en simple aveugle est menée en Allemagne et aux Etats-Unis dans le cadre d'une IND (autorisation de développement clinique). L'objectif de l'étude est de confirmer la dose et la formulation optimales du vaccin sur deux tranches d'âge différentes et de générer une quantité suffisante de données cliniques supplémentaires pour faire progresser le vaccin en Phase III. Les données devraient être publiées d'ici la fin de cette année.

**+ Borrelia (maladie de Lyme) : développement pré-clinique terminé, décision quant à la date d'entrée en développement clinique du vaccin prévue en 2015**

Valneva a développé un candidat vaccin multivalent à sous-unité à base de protéine. Le développement pré-clinique est achevé et le candidat vaccin est entré dans le processus visant à obtenir une IND (autorisation de développement clinique).

En novembre 2014, les données précliniques du candidat vaccin de Valneva contre la borréliose de Lyme ont été publiées par PLOS ONE, l'une des plus importantes publications scientifiques au monde en volume. La publication révèle que le candidat vaccin de Valneva, un vaccin multivalent, à base de sous-unités de protéines, peut offrir une protection contre la majorité des souches de Borrelia pathogènes pour l'Homme. Valneva prévoit d'annoncer en 2015 sa décision quant à la date d'entrée en développement clinique du vaccin.

## **TECHNOLOGIES & SERVICES**

**+ Lignée cellulaire EB66®**

En mars 2014, Chemo-Sero Therapeutic Research Institute (Kaketsuken), partenaire de GlaxoSmithKline (GSK), a reçu la toute première autorisation de mise sur le marché pour un vaccin humain produit sur la lignée cellulaire EB66®. Kaketsuken a reçu l'autorisation de mise sur le marché au Japon pour son vaccin contre la grippe pandémique H5N1.

En mai 2014, Valneva annonce la première mise sur le marché en Europe d'un vaccin produit sur la lignée cellulaire EB66®. L'autorisation de mise sur le marché a été accordée par l'agence européenne des médicaments (EMA) pour la prévention de la parvovirose du canard de Barbarie (MDPV).

En septembre 2014, Valneva s'est associé à GlaxoSmithKline (GSK) pour célébrer l'inauguration de l'usine Texas A&M dédiée à la production de vaccins contre la grippe pandémique, dont la construction devrait être achevée en 2015, avec un démarrage prévu en 2016. Cette nouvelle installation permettra de produire l'antigène du vaccin de nouvelle génération de GSK contre la grippe pandémique et qui a été développé sur la lignée cellulaire EB66<sup>®</sup> de Valneva. Il contribuera ainsi à protéger les Etats-Unis contre les pandémies mondiales de grippe.

La bonne dynamique de signatures de nouveaux contrats de licences devrait se poursuivre tout au long de l'année 2015. Pour illustration, Valneva a récemment annoncé la signature d'un accord exclusif avec la société chinoise Jianshun Biosciences Ltd, en vue de commercialiser la lignée cellulaire EB66<sup>®</sup> propriété de Valneva pour la production de vaccins humains et vétérinaires en République populaire de Chine ; aussi, deux nouvelles licences à usage vétérinaire ont été signées en Europe : l'une avec Merial et l'autre avec un partenaire dont le nom n'a pas été communiqué.

#### + **Adjuvant IC31<sup>®</sup>**

Valneva a accordé différentes licences de recherche (notamment à Novartis, Statens Serum Institut – SSI) pour l'évaluation de son adjuvant IC31<sup>®</sup> dans de nouvelles formulations vaccinales contre les maladies infectieuses.

Contre la tuberculose, trois candidats vaccins formulés avec l'adjuvant propriétaire IC31<sup>®</sup> de Valneva, sont actuellement en étude clinique de phase I et II, dans le cadre d'un accord signé entre la société, le Statens Serum Institut (SSI) et Sanofi Pasteur.

En mars 2014, Aeras a initié un essai clinique de phase II pour son candidat vaccin contre la tuberculose (TB) Aeras-404, utilisant l'adjuvant propriétaire de Valneva IC31<sup>®</sup>.

En décembre 2014, Valneva a annoncé que le candidat vaccin contre la tuberculose H1/IC31<sup>®</sup> du Statens Serum Institut (SSI) formulé avec l'adjuvant propriétaire IC31<sup>®</sup> de Valneva a démontré un bon profil d'innocuité et d'immunogénicité (réaction immunitaire) dans des essais cliniques de Phase II réalisés sur des adultes porteurs du VIH.

En début d'année 2015, Valneva annonce avoir signé avec Immune Targeting Systems (ITS) Ltd un accord de licence exclusif mondial pour l'utilisation de l'adjuvant IC31<sup>®</sup> dans le développement de vaccins contre l'hépatite B. L'accord octroie à ITS Ltd les droits de recherche, développement et commercialisation de candidats vaccins contre l'hépatite B en combinaison avec l'Adjuvant IC31<sup>®</sup> propriété de Valneva.

Une vidéo-conférence pour les analystes financiers, gérants, investisseurs et journalistes pour les analystes financiers, gérants, investisseurs et journalistes est organisée aujourd'hui à 2.00 pm (CET).

lien: <http://edge.media-server.com/mp/am8qidik>

Un enregistrement de la conférence sera disponible sur le site internet du Groupe.



## Contacts

Valneva SE

Teresa Pinzolits

T : +43-1-206 20-1116

Communications@valneva.com

Florence Hocdee-Leroy

T: +33 (0)228 07 37 10

## A propos de Valneva SE

Formée en 2013 par la fusion de Vivalis SA et Intercell AG, Valneva est une société de biotechnologie européenne spécialisée dans le développement, la production et la commercialisation de vaccins innovants dont la vision est de protéger la vie des populations contre les maladies infectieuses.

Le Groupe s'attache à générer de la valeur grâce à des investissements ciblés en R&D sur des candidats produits prometteurs et une croissance de la contribution financière de ses produits commerciaux, avec pour objectif d'atteindre l'équilibre financier.

Le portefeuille de produits de Valneva inclut deux vaccins du voyageur : un contre l'encéphalite japonaise (IXIARO<sup>®</sup>) et le second (Dukoral<sup>®</sup>) dans la prévention de la diarrhée du voyageur causée par l'ETEC (Enterotoxigenic Escherichia coli) et/ou du Choléra. La société possède également des vaccins propriétaires en développement contre le Pseudomonas aeruginosa, le Clostridium difficile et la Borreliose de Lyme. Divers partenariats avec les plus grandes sociétés pharmaceutiques, portant notamment sur des vaccins en cours de développement sur les plateformes technologiques innovantes de Valneva (la lignée cellulaire EB66<sup>®</sup>, l'adjuvant IC31<sup>®</sup> adjuvant), viennent renforcer la proposition de valeur du groupe.

Valneva, dont le siège social est à Lyon, est cotée sur Euronext-Paris et à la bourse de Vienne, compte environ 400 employés et exerce ses activités depuis la France, l'Autriche, l'Ecosse et la Suède. Pour plus d'information, consulter le site internet de la société [www.valneva.com](http://www.valneva.com)

## Information Importante

Ce communiqué de presse contient certaines déclarations prospectives relatives à l'activité de Valneva y compris en ce qui concerne l'avancée, le calendrier et l'achèvement de projets de recherche ou de développement et d'essais cliniques de candidats produits, la capacité de fabriquer et commercialiser des candidats produits et leur acceptation par le marché, la capacité à protéger la propriété intellectuelle et à travailler sans enfreindre les droits de propriété intellectuelle de tiers, les estimations de rendement et les estimations futures concernant les pertes d'exploitation anticipées, les revenus futurs, les besoins en capitaux et autres besoins additionnels de financement. En outre, même si les résultats réels ou le développement de Valneva sont conformes aux énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué de presse, ces résultats ou évolutions de Valneva peuvent ne pas être représentatifs du futur. Dans certains cas, vous pouvez identifier les énoncés prospectifs par des termes comme «pourrait», «devrait», «s'attend à», « anticipe », « croit », « a l'intention », « estime », « vise », « cible » ou des mots similaires. Ces énoncés prospectifs sont basés en grande partie sur les attentes actuelles de Valneva à la date du présent communiqué et sont assujettis à un certain nombre de risques et incertitudes connus et inconnus ainsi qu'à d'autres facteurs qui pourraient faire que les résultats réels, le rendement ou les réalisations réels diffèrent considérablement des résultats futurs, des performances ou réalisations futurs, exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs. En particulier, les attentes de Valneva pourraient être affectées par, entre autres, des incertitudes liées au développement et à la fabrication de vaccins, à des résultats d'essais cliniques

inattendus, des actions réglementaires inattendues ou des retards, à la concurrence en général, aux fluctuations monétaires, à l'impact de la crise mondiale et européenne du crédit, et à la capacité à obtenir ou à conserver un brevet ou toute autre protection de propriété intellectuelle. Compte tenu de ces risques et incertitudes, il ne peut y avoir aucune assurance que les énoncés prospectifs formulés dans le présent communiqué seront effectivement réalisés. Valneva fournit les informations contenues dans ce communiqué de presse à la date de celui-ci et décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement tout énoncé prospectif, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour d'autres raisons.